

Stage « élaboration du plan pluriannuel de gestion des milieux aquatiques et alluviaux du bassin du Célé »

Situé dans le Sud-Ouest de la France, le Syndicat mixte du bassin Célé – Lot médian couvre la partie médiane du bassin hydrographique de la rivière Lot, sur plus de 2 300 km², sur les départements du Lot, de l'Aveyron et du Cantal.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le syndicat assume la compétence « GEMAPI » sur l'ensemble de son territoire pour le compte de ses 10 EPCI membres.

La rivière Célé, deuxième plus gros affluent du Lot, prend sa source dans le Cantal à 713 mètres d'altitude sur la commune de Calvinet et se jette dans le Lot sur la commune de Bouziès à 130 mètres d'altitude, après un parcours de 101 km.

Son bassin versant traverse 4 régions naturelles (la Châtaigneraie, le Ségala, le Limargue et le Causse) avec des spécificités propres.

Le Syndicat gère également des programmes de gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, en particulier sur le sous-bassin du Célé (SAGE, Contrat de Rivière, Cellule d'Assistance Technique Gestion des Zones Humides, programmes agricoles, suivi de la qualité des eaux, ...). Il assure également des missions d'appui technique aux collectivités de son territoire, ainsi que des actions d'animation, de communication et de sensibilisation du public et des acteurs du domaine de l'eau.

Le Syndicat mixte du bassin Célé – Lot révisé actuellement le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) des milieux aquatiques et alluviaux du bassin du Célé. Deux plans pluriannuels se sont succédés entre 2008 et 2019 sur ce territoire.

Durant l'année 2022, le syndicat a dressé un bilan de la dernière programmation 2014- 2019. Dans le cadre de l'élaboration du nouveau PPG Célé 2024-2034, des diagnostics sur les cours d'eau prioritaires et plusieurs réunions de concertation ont été menés.

A l'issue des enjeux mis en avant, cinq axes principaux de travail ont été retenus pour le PPG 2024-2034 :

1. Animation du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) et connaissance du bassin versant ;
2. Restauration et amélioration globale de l'état des milieux aquatiques ;
3. Prévention des crues et inondations ;
4. Conciliation des usages ;
5. Sensibilisation et communication.

Pour l'année 2023, il est donc nécessaire d'affiner le programme d'actions sur l'ensemble du territoire et de poursuivre la concertation avec les acteurs.

Plus d'informations sur le Syndicat mixte Célé – Lot médian : www.celelotmedian.com

Objectifs du stage

En lien avec les techniciens rivières et la chargée de projets GEMAPI, le stagiaire élaborera le nouveau programme pluriannuel de gestion (PPG) des cours d'eau du bassin du Célé qui entrera en vigueur pour la période 2024-2034.

Missions principales :

- Analyse du bilan du dernier Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) et des documents produits à l'issue des réunions de concertation conduites en 2022 : appropriation du sujet, synthèse des éléments clés ;
- Rédaction du nouveau programme de gestion en concertation avec les acteurs du territoire ;
- Élaboration des fiches actions du programme : les actions à mener s'orienteraient sur la restauration hydromorphologique de cours d'eau avec pour objectif l'atteinte du bon état écologique, la préservation des espèces remarquables, la lutte contre les espèces envahissantes, la restauration de la fonctionnalité des milieux aquatiques (zones alluviales, zones humides, bras morts ... etc.), la remontée de points d'abreuvement, la restauration de zones d'expansion des crues, la sécurisation de la pratique des loisirs nautiques, ...
- Elaboration du dossier de demande de déclaration d'intérêt général ;
- Définition d'indicateurs de suivi du plan pluriannuel de gestion du Célé : mise en place d'outils opérationnels et d'indicateurs de suivi de l'état des milieux aquatiques, ...

Missions annexes :

- Participation occasionnelle aux activités générales du syndicat : préparation de comités syndicaux ou comités de rivière, réalisation de suivis de cours d'eau, sensibilisation grand public, ...

Conditions

- Contrat de stage
- Durée : 4 à 6 mois à compter de mars-avril 2023
- Localisation et résidence administrative : Figeac (46) avec déplacements possibles sur le territoire du Syndicat et ponctuellement à l'extérieur (véhicule de service à disposition)
- Rémunération : selon réglementation en vigueur

Profil :

- Etudiant en bac+3 ou bac+5 dans les domaines la gestion de la ressource en eau, des milieux aquatiques, géomatique, écologie, aménagement du territoire et/ou géographie ;
- Connaissances dans le domaine de l'Eau et des milieux aquatiques, de la protection de l'Environnement ;
- Connaissance des acteurs et de la réglementation dans le domaine de la gestion de l'eau ;
- Bonnes qualités rédactionnelles et relationnelles ;
- Pratique du SIG (QGis) et maîtrise des outils bureautiques (Pack Microsoft Office) ;
- Permis VL nécessaire.

Candidatures :

Adresser les candidatures (lettre manuscrite, CV) **avant le 17 février 2023** avant 14 heures à :

Monsieur le Président du Syndicat mixte Célé - Lot médian
24 allée V. HUGO
46 100 FIGEAC

Courriel : president@celelotmedian.com

Pour toute information, vous pouvez contacter Nicolas TOURNIER (Directeur-adjoint du SmCLM, n.tournier@celelotmedian.com, 05 65 11 47 65 – 06 49 60 61 72)